

No 90. 9. XII. 37.

LEGAZIONE DI SVIZZERA  
IN ITALIAConfidentielle

I / C / 5 .

Rome, le 7 décembre 1937.

Société des Nations.Zürich am  
20. XII. 37 L

Je ne pense pas qu'une  
démarche de votre part soit  
opportune. M. le ministre Ruggieri  
est naturellement libre  
de rappeler votre point de  
vue qui est bien connu.

En circulation.

9. XII. 37

Monsieur le Président de la Confédération,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre envoyée hier par courrier, au sujet de l'attitude de l'Italie à l'égard de la Société des Nations, ainsi que les renseignements complémentaires très peu rassurantes que je vous ai fait parvenir hier soir par la voie la plus rapide. Je tiens de la personnalité italienne mentionnée dans mon rapport précédent que les services du Ministère des Affaires Etrangères ont poussé fort loin l'étude des éventualités se présentant à l'Italie après sa sortie formelle des organismes de Genève. C'est là déjà un fait significatif. Mais de plus, dans la journée d'hier, quelques résistances qui se manifestaient encore à l'égard du projet de sortie paraissent avoir faibli. Bien que le dernier mot reste, comme toujours, au Chef du Gouvernement, on m'a déjà donné hier comme "sûre" la décision relative au retrait de Genève.

M. de Reynold, qui a été reçu hier soir par le Chef du Gouvernement, est revenu avec l'impression que "Mussolini parlait comme s'il voulait se retirer de la Société des Nations". Mais il n'a pas eu, si j'ai bien compris, une impression absolument définitive et même le Duce paraît avoir écouté avec intérêt le point de vue de notre compatriote, qui se rend évidemment compte de la situation difficile dans laquelle nous nous trouverions lorsque, par hypothèse, et l'Italie et l'Allemagne auront dénoncé le Pacte. Mon informateur italien, qui est revenu me trouver ce matin, est d'avis que les opinions de certains Etats qui,

Monsieur M o t t a ,  
Président de la Confédération,  
B e r n e



comme le nôtre, sont considérés ici comme des amis, peuvent encore avoir du poids. A vrai dire, en ce qui nous concerne, j'ai déjà maintes fois exprimé notre point de vue à M.Ciano et je verrai peut-être encore l'occasion de lui faire comprendre qu'il s'agit d'un problème qui nous intéresse ~~en~~ premier chef. En effet, le Pacte n'est pas une abstraction, mais un traité qui nous lie comme l'Italie, et il n'est peut-être pas inutile, encore maintenant, que l'influence à vrai dire désastreuse de l'Allemagne en cette matière trouve un contre-poids.

Il va sans dire que j'ai vivement engagé mon interlocuteur italien à faire directement valoir ses arguments et en haut lieu, avec toute la franchise nécessaire. Pour le reste, je demeure dans l'attente de vos instructions.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'expression de mon respectueux dévouement.

*P. Buzze*

7  
Havas: PARIS, le 9 décembre. ag.- On mande de Rome à l'agence

Dans les milieux diplomatiques, le bruit court que l'Italie s'apprêterait à suivre l'exemple de l'Allemagne et du Japon et se retirerait officiellement de la SDN.

Bien que ce bruit ne soit pas confirmé et bien que dans les milieux autorisés on refuse toute confirmation, il est accueilli de façon sérieuse dans les milieux diplomatiques. Il semble qu'il y aurait eu des échanges de vues à ce sujet avec l'Allemagne, et le Japon, et que l'Italie serait maintenant décidée à suivre l'exemple de ces deux puissances.

On dit même que cette décision serait rendue publique avant la fin de la semaine.

Le retard apporté à la reconnaissance de l'empire italien d'Ethiopie par la Société des nations, en serait une des causes.

l.tél. p